

SERVITUDE

Loi sur l'enregistrement foncier, L.N.-B. de 1981, chap. L-1.1, art. 24

Numéro d'identification de la
parcelle grevée par la
servitude : NID _____

(Numéro d'identification de la
parcelle bénéficiant de la
servitude : NID _____)

Cédant de la servitude¹ : nom _____
adresse _____

(Conjoint de nom du cédant
de la servitude : nom _____
adresse _____)

Cessionnaire de la servitude² : nom _____
adresse _____

Description de la servitude : spécifier³ _____

Buts de la servitude : spécifier⁴ _____

(Diagramme de la servitude : Voir Annexe « B »)

Le cédant cède au cessionnaire la servitude décrite sur ou dans la parcelle spécifiée dans les buts spécifiés (au profit de la parcelle spécifiée).

(Le conjoint du cédant est partie au présent instrument et consent à la présente aliénation aux fins de l'article 19 de la *Loi sur les biens matrimoniaux*.)

Date : _____

Témoin :
signature _____

(Témoin :
signature _____

(Témoin :
signature _____

Cédant de la servitude :
signature _____

Conjoint de nom du cédant de la servitude :
signature _____)

Cessionnaire de la servitude :
signature _____)

¹ Des cas multiples peuvent être indiqués.

² Des cas multiples peuvent être indiqués.

³ Peut être joint en annexe.

⁴ Peut être joint en annexe.